

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Alfortville, le 25 octobre 2021

*Pour diffusion immédiate*

### **Face aux difficultés de recrutement, Hexopée et le FONJEP interpellent les pouvoirs publics pour une reconnaissance des métiers de l'Éducation populaire**

Sollicités par les structures de l'Éducation populaire sur leurs importantes difficultés de recrutement, Hexopée, organisation d'employeurs de l'Éducation populaire et le FONJEP ont mené une enquête auprès de 1182 structures des branches Éclat (Métiers de l'Éducation, de la Culture, des Loisirs et de l'Animation agissant pour l'utilité sociale et environnementale au service des Territoires, anciennement Animation), Habitat et Logement Accompagné (HLA), Sport, Tourisme Social et Familial (TSF), Familles Rurales et Acteurs du Lien social et familial (ALISFA).

#### **Les difficultés de recrutement des structures**

Alors que le gouvernement a annoncé le 27 septembre dernier un "Plan compétences" pour faire face aux pénuries de main-d'œuvre dans certains secteurs d'activité, 82,3% des structures de nos secteurs d'activité ou des structures ayant répondu à l'enquête déclarent avoir des difficultés de recrutement. Cette tension porte sur tous les types de postes, tant d'animation des publics (74%) que sur les fonctions de coordination ou d'encadrement (20%), du travail social (15%) ou des fonctions administratives (13%).

Les répondants rapportent qu'à ce jour, 5245 postes restent non-pourvus dans leurs structures, représentant 10% de leurs effectifs totaux, un taux de vacance qui monte jusqu'à 41% des effectifs totaux pour les structures de moins de dix salariés.

Alors que plusieurs milliers de projets de recrutements (12 024 dans les structures ayant participé à l'enquête) sont prévus dans les mois à venir, cette pénurie interroge la soutenabilité à court-terme des activités proposées dans les branches couvertes par Hexopée et met en lumière la nécessité de mieux reconnaître les métiers de l'Éducation Populaire.



## Une nécessaire amélioration de la qualification des candidats, de l'accessibilité des formations, de la reconnaissance des métiers et de la valorisation des carrières

Si la professionnalisation des métiers de l'Éducation populaire s'est accélérée depuis la loi Buffet de 2001, 20% des répondants déclarent que le manque de qualification des candidats et les difficultés d'accès aux formations engendrent des difficultés de recrutement.

Le niveau de rémunération des métiers et les perspectives d'évolution des carrières sont cités à 24% comme l'un des freins aux recrutements et démontrent que l'attractivité des métiers de l'Éducation populaire est une problématique essentielle, alors que ces fonctions sont essentielles à l'émancipation, au progrès de la citoyenneté et du bien-être dans la société.

La valorisation de ces professions repose également sur une meilleure construction des temps de travail, les temps partiels étant nombreux sur certains postes (15% des structures l'identifient comme un frein au recrutement) et les contraintes horaires apparaissent pour 14% comme réfractaires.

## Ouvrir le débat sur la reconnaissance des métiers de l'Éducation populaire

Si la crise sanitaire a montré le caractère indispensable de secteurs d'activité pourtant mal valorisés, les activités des adhérents d'Hexopée et des autres secteurs professionnels participent de la société de la connaissance.

Le modèle économique de ces structures, qui repose sur le soutien de l'État et des collectivités territoriales, dépend de la priorité politique qui leur est allouée. Ainsi, sur les principales causes à la pénurie de main-d'œuvre identifiées par les répondants à cette enquête, l'action des pouvoirs publics est un prérequis pour prendre en charge la formation des candidats ou la valorisation de ces métiers.

C'est pourquoi nous interpellons le gouvernement pour qu'il ouvre le débat sur la reconnaissance des métiers de l'Éducation populaire, avec la mise en place d'une politique publique de long terme et une hausse des moyens alloués à nos activités.

*"Les structures de l'Éducation Populaire jouent un rôle considérable dans le progrès social, culturel et civique de toute la société. Ces métiers essentiels porteurs de sens pour l'engagement des jeunes se confrontent aujourd'hui à leur manque de reconnaissance et les difficultés de recrutement auxquelles nos adhérents font face nécessitent une action résolue des pouvoirs publics pour mieux promouvoir ensemble nos activités et assurer un engagement financier pérenne."* **David Cluzeau, Délégué général d'Hexopée**

*"Depuis 50 ans le FONJEP accompagne avec succès les associations de jeunesse et d'Éducation populaire qui nécessitent l'emploi de professionnels qualifiés. Si aujourd'hui le montant d'une subvention FONJEP ne représente que 18 % du coût moyen d'un poste d'animateur, revaloriser significativement cette dernière permettrait d'avoir un réel effet levier sur l'emploi dans l'Éducation populaire face à cette pénurie de main d'œuvre inédite. Cela devrait également s'accompagner d'une*



*réflexion sur la montée en compétence et l'évolution des métiers."* **Patrick Chenu, Président du FONJEP**

### *Methodologie de l'enquête*

Cette enquête nationale s'est déroulée en ligne du 1<sup>er</sup> au 15 octobre avec plus de 1182 structures répondantes, correspondant à 30% des emplois des branches ECLAT, HLA, TSF, Sport, Familles rurales et ALISFA. Elle a été construite en partenariat avec Hexopée et le FONJEP.

#### **Hexopée, créateurs de citoyenneté**

Hexopée, organisation professionnelle représentative dans les champs Éclat (Animation), Sport, Tourisme social et familial (TSF) et Habitat et Logement accompagnés (HLA, ex.FSJT) représente près de 14 000 structures adhérentes employant 100 000 salariés. Elle est également co-fondatrice de l'Alliance des Employeurs du Sport et des Loisirs et est associée au Synofdes, organisation professionnelle représentative dans le secteur des organismes de formation. Elle dispose en outre d'un organisme de formation, l'ADOES.

Retrouvez-nous sur [Twitter](#), [LinkedIn](#), [Facebook](#) et [YouTube](#) !

#### **Le FONJEP**

Le Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Éducation populaire, organisme cogéré par l'État, les collectivités et les associations, a pour mission de renforcer le développement des projets associatifs de jeunesse et d'Éducation populaire. Il intervient notamment en versant, pour le compte de l'État, les postes FONJEP, subventions qui viennent soutenir un projet qui nécessite l'emploi d'un salarié qualifié, et sont attribuées pour trois ans renouvelables deux fois. Ses autres secteurs d'intervention concernent la solidarité internationale, l'accompagnement des modèles socio-économiques des associations et la valorisation des archives de l'Éducation populaire.

Retrouvez-nous sur [Twitter](#), [LinkedIn](#) et [YouTube](#) !

## **CONTACTS**

### ***Presse***

M. Erwann CUAT DIT COEUR  
[ecuatditcoeur@hexopee.org](mailto:ecuatditcoeur@hexopee.org)  
01 41 79 77 44

### ***Institutionnels et partenaires***

M. Antoine TRÉDEZ  
[atredez@hexopee.org](mailto:atredez@hexopee.org)  
06 59 86 47 70

